REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET Nº 2006-653 DU 04 DECEMBRE 2006

Chargeant Monsieur Edgard Charlemagne ALIA Ministre de la Sécurité Publique et des Collectivités locales de l'intérim de Madame Flore GANGBO, Ministre de la Santé pour compter du 20 au 24 novembre 2006

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation du 29 Mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 Mars 2006;
- VU le Décret N° 2006-178 du 08 Avril 2006 portant composition du Gouvernement et le Décret n°2006-414 du17 août 2006 qui l'a Modifié

DECRETE:

Article 1^{er}: Pour compter du 20 au 24 novembre 2006, Monsieur

Edgard Charlemagne ALIA Ministre de la Sécurité

Publique et des Collectivités locales est chargé de l'intérim de Madame Flore GANGBO, Ministre de la Santé.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 04 décembre 2006

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

<u> Ór Boni YAYI</u>

AMPLIATIONS: PR 4 - AN 4 - CS 2 - CC 2 - CES 2 HAAC 2 - SGG 4 - MINISTERES 22 - J.O. 1